



Statistiques de réussite 2024/2025

- **67 % de réussite** au diplôme (12 stagiaires présentés à l'examen)
- **76 %** sont en emploi, en formation ou en création d'entreprise 6 mois après la formation (8 répondants)
- **90 %** de stagiaires satisfaits de manière globale (10 répondants)

Nous contacter

- Tél : 03 84 58 49 62
- Email : cfppa.valdoie@educagri.fr
- Site web : www.cfppavaldoie.fr
- Adresse : 95 rue de Turenne
90300 VALDOIE



« CFPPA de Valdoie »

WWW.VALDOIE-FORMATION.FR



BP Aménagements Paysagers

BREVET PROFESSIONNEL

Formation continue - Niveau 4

OBJECTIFS

- Cette formation prépare aux métiers de l'aménagement paysager, un secteur au cœur de l'amélioration du cadre de vie, de la transition écologique et du développement durable des territoires.
- Elle vise à permettre aux apprenants de développer les compétences nécessaires pour :
 - Aménager et entretenir des espaces paysagers variés, publics et privés (jardins, parcs, espaces urbains, équipements sportifs, cimetières, zones naturelles, etc.)
 - Réaliser les travaux courants d'entretien des pelouses, massifs, végétaux ligneux et infrastructures paysagères
 - Mettre en œuvre des travaux d'aménagement : terrassements, circulations, ouvrages paysagers, réseaux et végétalisation
 - Utiliser les techniques et matériels professionnels dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement
 - Participer à l'organisation et au suivi d'un chantier paysager, en gérant les moyens humains et matériels
 - Contrôler la qualité des travaux réalisés et assurer le respect des délais et des contraintes techniques

PUBLIC CONCERNÉ

- **Adultes** salariés ou non, ayant un **projet professionnel défini** et souhaitant **acquérir une qualification**, se perfectionner ou **se reconvertir** dans le secteur des espaces verts
- **Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail** avec un projet professionnel validé par un prescripteur (Pôle Emploi, Mission locale, Cap emploi)

PRÉ-REQUIS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir **18 ans minimum**
- Dossier de candidature complet : un stage d'immersion en entreprise
- Stage d'immersion en entreprise ou entretiens conseil avec des professionnels
- Entretien de motivation : Sélection en fonction de la pertinence du projet, du niveau de motivation du candidat et test de positionnement

Statut	Tarifs horaires	Financement	Rémunération - indemnisation
Demandeur d'emploi ayant validé un projet avec France Travail ou prescripteur	/	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	France Travail ou Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
Salarié(e)	15,50€/h	Congé de Transition professionnelle / Pro'A / CPF / Autre	Consultez l'OPCO compétent
Particulier	10€/h	Autofinancement	Non prévue

Capacité d'accueil	Durée moyenne totale	Dates	Recrutement
15 stagiaires	en centre de formation : 780 heures en entreprise : 420 heures	septembre à juin	janvier à octobre

Code CPF

326006

Code RNCP

38314

Code Certifinfo

106925

6 BLOCS ORGANISÉS EN MODULES

BC01 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager 

- * Ecologie - écosystème, sol, plante, climat
- * Culture professionnelle autour des jardins
- * Connaissance du secteur professionnel du paysage

BC02 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement 

- * Documents réglementaires liés aux chantiers
- * Communication et coordination du travail sur chantier
- * Organisation du travail : choix techniques, optimisation du déroulement du chantier
- * Certificat de Sauveteur Secouriste au Travail (SST)

BC03 : Réaliser des travaux d'entretiens des végétaux 

- * Connaissance des végétaux entretenus
- * Pratique professionnelle des différentes techniques de taille des végétaux : haies, arbres et arbustes d'ornements, arbres fruitiers, taille raisonnée, rosiers...
- * Protection des végétaux et Certiphyto « Décideur »
- * Entretien du sol pour le développement des végétaux
- * Entretien des surfaces minérales

BC04 : Réaliser des travaux de mise en place des végétaux 

- * Reconnaissance des végétaux de pépinière
- * Chantiers de plantation (arbres, arbustes, plantes à massif) et techniques spécifiques aux végétaux et au contexte
- * Chantiers de végétalisation par semis traditionnel (gazons et mélanges de graines) et techniques novatrices (mélanges fleuris...)

BC05 : Mettre en place des infrastructures 

- * Infrastructures paysagères et implantations : revêtements piétons ou carrossables (pavages, dallages...) constructions en élévation (escaliers, murets...)
- * Module au choix de l'établissement : Bassins

BC06 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers 

- * UCARE : Mettre en œuvre la maintenance du matériel motorisé de l'entreprise paysagère

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation alterne entre plusieurs modalités :

Apports théoriques basés sur une approche professionnelle, visites d'entreprises, témoignages d'organismes et de professionnels, travaux pratiques, études de cas, jeux de rôles, accompagnement personnalisé au projet, individualisation et évaluations en cours de formation (travaux pratiques, QCM, exercices, échanges oraux...).

Individualisation du parcours de formation en fonction des équivalences liées aux diplômes acquis avant l'entrée en formation et /ou de l'expérience professionnelle



OBTENTION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré aux stagiaires ayant validé les 6 UC (Unités Capitalisables) du référentiel de certification par un jury régional
- Les stagiaires n'atteignant pas les compétences minimales pour l'obtention des différentes UC ont la possibilité de se présenter pendant 5 ans pour les UC manquantes.
- Les stagiaires peuvent choisir s'inscrire à un ou plusieurs blocs de compétences

POURSUITE D'ÉTUDES, PASSERELLES ET

Possibilité de poursuivre sur un BTSA Aménagements Paysagers ou sur un certificat de spécialisation (CS) : Arboriste élagueur ; Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs ; Constructions paysagères ; Sols sportifs engazonnés ; Travaux mécanisés de génie écologique. Le titulaire d'un BP Aménagements paysagers peut travailler dans une entreprise privée ou dans une collectivité territoriale. Il peut être ouvrier qualifié sur les chantiers d'aménagement et avec de l'expérience, peut devenir chef d'équipe.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription :

1. Dossier complet à transmettre au secrétariat
2. Entretien de positionnement
3. Courrier de réponse à votre candidature sous 10 jours suivant

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes ci-dessous : cfpna.valdoie@educagri.fr

- Référent pédagogique : MARCONNOT Pascal
- Référente administrative : MATON Laura
- Référente handicap : PERRIN Nadia



Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé

LES + DE LA FORMATION

+ Permis remorque BE ou permis B96

+ Certiphyto Décideur (certificat individuel pour l'utilisation de produits phytosanitaires)

+ Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

+ CACES R482 A (Conduite d'engins en sécurité)

+ Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire basse tension

+ AIPR Encadrant (Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux)